Image not found or type unknown

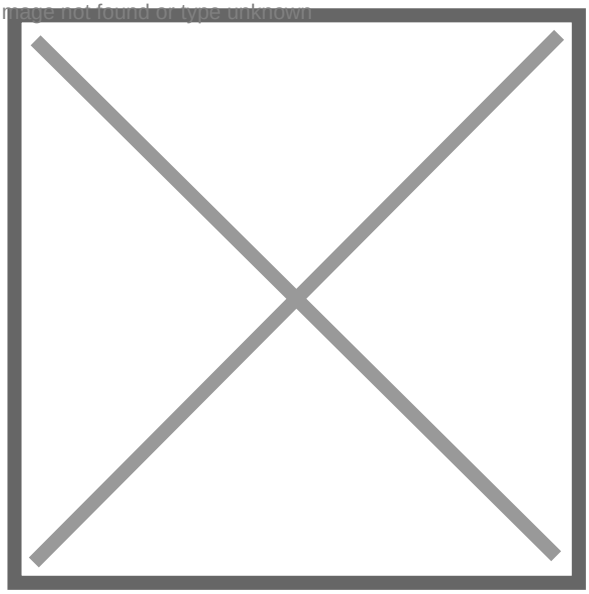

Contrat d'apprentissage (bac professionnel)

Par **Phoenix1987**, le **19/05/2009** à **15:14**

Bonjour,

Je dois débuter mon apprentissage (Bac professionnel) en septembre, mais ne touche qu'une partie du smic (55%). Je dois payer mon studio qui est a 300km du cfa, le CFA qui me coute plus de 180€ par mois (2semaines de cfa et 2 semaines d'entreprise).
Financièrement, après estimation personnelle, je ne peux pas y arriver. Malgré l'aide au logement (APL), je ne pourrai pas payer les charges de la vie courante, le transport, le cfa, et la nourriture etc en même temps.

J'aimerai savoir si je peux toucher les assedics ? (je travaille actuellement, au total plus de 6 mois);

Sinon, y a t'il des aides financière pour les jeunes de plus de 21 ans qui reprennent leurs études ?

Je vous remercie de vos réponses, **sans aides financières, je ne pourrai pas reprendre mes études ...**Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés